

L'avenir de nos rivières

André Hut

Volume 6, numéro 2, juillet 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080514ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080514ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hut, A. (1987). L'avenir de nos rivières. *Téoros*, 6(2), 38–39.
<https://doi.org/10.7202/1080514ar>

L'avenir de nos rivières

Par André Hut*

La Commission de la Capitale nationale a organisé à Ottawa, du 8 au 11 juin 1987, un colloque international sur "l'avenir des rivières".

Une démarche

Les 300 participants, composés pour 3/4 de Canadiens anglophones et d'Américains et 1/4 de Québécois - plus quelques Européens, notamment parmi les orateurs - ont entendu 80 exposés au total. Après trois discours introductifs, les participants se sont répartis au choix, parmi un des trois groupes à thèmes, se déroulant simultanément au cours de cinq demi-journées de travail successives.

Chacune des 15 séances thématiques donnaient respectivement la parole à 3 ou 5 personnes présentant selon leur compétence scientifique, leur spécialité professionnelle, leur responsabilité administrative ou politique, leur engagement volontaire... une réflexion et des interpellations à partir d'expériences concrètes illustrées par de nombreuses diapositives et vidéos.

La restitution historique du déroulement de certaines réalisations a présenté des éléments de solution acculant les diverses parties en cause à la concertation et à la négociation afin d'aboutir à un développement et un fonctionnement intégrés des diverses composantes, respectant un processus démocratique de participation des citoyens et utilisateurs.

Cette démarche pédagogique du colloque a permis de prendre ou renforcer la conscience qu'une rivière, son eau et ses berges, compromises à de multiples usages successifs ou simultanés, représentent une réalité complexe, traversée par un réseau d'interrelations, dont seule une analyse

systemique peut rendre compte et ouvrir des pistes vers une gestion concertée et démocratique.

À ce titre, l'initiative de la capitale nationale se caractérisait par l'originalité, l'innovation et la performance.

Des typologies

Les organisateurs ont proposé trois angles d'approche aux typologies de la rivière et de ses berges: la première est ponctuelle: une ville sur la rivière; la seconde, le déroulement linéaire de celle-ci; la troisième, l'analyse et la gestion d'une rivière et de ses affluents dans le cadre de son bassin hydrographique régional.

Les implantations urbaines l'emportaient d'une manière dominante: 15 villes au total. Huit (8) d'entre elles étaient traitées à divers titres selon la thématique de la séance (aménagement des berges, animation culturelle, valorisation patrimoniale, ...): Baltimore (), Détroit (Michigan), Denver (Colorado), Edmonton (Alberta), Hull (Québec), Lowell (Massachusetts), Saskatoon (Saskatchewan), et Winnipeg (Manitoba).

Trois autres se caractérisaient par la fonction portuaire et les conséquences inhérentes à celle-ci: Toronto, Halifax et Québec. Il faut préciser à ce propos que la Société du Port de Québec a illustré sa contribution à la réhabilitation du secteur à l'abandon de la Pointe-à-Bercy, par la réaffectation des lieux à la récréation et l'interprétation patrimoniale dans le cadre de la rénovation de la Vieille Ville, "joyau du patrimoine mondial", grâce à la création et aux activités de la Société du Vieux-Port de Québec.

Enfin, quatre cités ajoutaient à leur spécificité urbaine et leur développement sur une rivière ou un fleuve, le rôle politique et symbolique de capitale: Ottawa, Paris sur la Seine; Londres, sur la Tamise, et Washington, sur le Potomac.

De l'appréhension ponctuelle et polarisante d'une ville située en bordure de rivière ou à sa fin, les responsables du programme sont passés à l'analyse linéaire et dynami-

que du cours d'eau à caractère rural, cheminant de sa source à son embouchure à travers les paysages et les obstacles de sa vallée. Un premier groupe rassemble les exemples aussi différents que la vallée du Murray en Australie, du Meewasin en Saskatchewan ou de la Rideau et du Canal du même nom, "Livre blanc" à l'appui, comme aussi du Parc Waskasso sur la Red Deer, en Alberta.

Le second groupe s'articule autour du fleuve St-Laurent, rejoignant le thème de ce numéro de *Téoros*, en présentant les problématiques de trois de ses affluents. La première d'abord concerne l'intéressant projet de "parc linéaire urbain", orchestré par la ville de Québec, et englobant la rivière St-Charles dans cette problématique d'ensemble. La deuxième, ensuite, travaille à la mise en valeur récréative et touristique du "corridor nautique de Hull à Montréal", sur l'Outaouais, par une action concertée inédite de développement et de promotion; la troisième, enfin, s'attache à l'étude de faisabilité d'un nouveau "Parc national marin", au site exceptionnel de l'embouchure du Saguenay dans le St-Laurent.

Dans les trois cas de figure, la parole a été respectivement donnée soit à des mandataires politiques municipaux, régionaux ou fédéraux, soit à des responsables urbains de planification, d'urbanisme et d'architecture, d'aménagement paysager, d'animation culturelle ou de valorisation patrimoniale au plan local ou encore à des agents d'aménagement du territoire et de développement au niveau régional.

Une expérience fondatrice, individuelle et collective

Un des premiers orateurs a cherché à expliciter les raisons de l'exceptionnelle attention sur chacun des humains - et notamment des participants au colloque - de la part des rivières, de l'eau et de leurs berges.

Parce qu'en fait, l'eau et la rivière font référence à l'expérience et à la mémoire personnelle, conscientes et subconscientes d'un acte fondateur à l'origine de chaque

* Monsieur André Hut est expert-conseil en animation touristique et journaliste du tourisme. Les approches et points de vue différents des intervenants favorisaient inévitablement une confrontation et des débats faisant apparaître des contradictions soit entre des utilisateurs de la rivière ayant des centres d'intérêts, entrant en compétition les uns vis-à-vis des autres, soit entre des niveaux divers de juridictions administrative ou politique impliqués dans les décisions à prendre et révélant conséquemment un échec au entremêlé, et quelquefois inextricable, de réglementations.

individu - notamment la pré-existence intérieure et aquatique - mais aussi aux connotations vécues et ambivalentes de naissance - vie et de danger - mort, s'exprimant symboliquement dans des récits de création du monde et des rites réactivant ces origines, perpétués par les mythes, les religions et les cultures.

En outre, les peuples se sont toujours installés sur les bords des rivières - ne le reproche-t-on pas souvent aux campeurs - pour subvenir aux besoins fondamentaux en eau assurant ainsi la survie, pour faciliter l'approvisionnement en biens nécessaires à l'existence et aux activités socio-économiques grâce aux transports maritimes ou terrestres le long des berges, les reliant à d'autres communautés, facteurs d'échanges économiques et culturels.

Un nombre important d'orateurs sont d'ailleurs revenus aux origines et à l'histoire ancienne ou récente de l'implantation humaine sur l'emplacement de leur ville pour expliquer l'état de situations dans lesquelles l'eau, les berges, le port et la cité se trouvent actuellement; ils ont montré les conséquences et les influences récurrentes des occupations du sol par les autochtones, de la première colonisation, de l'industrialisation du XIX^e siècle, de la progressive désindustrialisation, désaffectation et abandon des sites anciens dus aux mutations socio-économiques et culturelles des dernières décennies.

Le déroulement de ces activités, décrites ci-dessus, a laissé des traces tangibles - quelquefois irréversibles - dans l'environnement et l'aménagement des équipements urbains ou ruraux, supports de l'imaginaire et de la mémoire à la base d'une symbolique collective, chargée d'un haut potentiel de connotations affectives.

C'est pourquoi la rivière et ses berges, la ville sur son parcours et le port qui offre la halte et l'hospitalité fascinent tant les citadins, les riverains et leurs visiteurs.

Une approche éco-systémique

D'entrée de jeu, les organisateurs du colloque ont voulu marquer l'orientation globale dans laquelle devraient s'inscrire les diverses séances: "Les rivières, éléments d'intégration de l'éco-système", deuxième exposé présenté par J.R. Vallentyne, scientifique principal du Centre des eaux intérieures du Canada.

Dans ce cadre, la séance III s'est interrogée sur "les politiques gouvernementales en faveur de l'hygiène des programmes d'aménagement des rivières ainsi que sur les "recherches du Conseil des sciences du Canada concernant les questions politiques en matière de cours d'eau". La qualité des eaux, la préservation de la pureté de celles-ci, l'épuration des eaux usées, la protection contre les pollutions et la lutte contre les abus sont exigées pour la survie tant des

humains que de la faune, de la flore et de tout l'éco-système dont l'eau est une partie intégrante. C'est pourquoi une séance entière (XIII) a consacré ses travaux "aux bons et mauvais côtés du détournement des rivières", notamment les conséquences sur l'environnement des grands barrages hydro-électriques: "l'atération du débit des eaux, la submersion des territoires, la disparition de la faune et de la flore, la destruction des habitats du poisson et l'érosion ne sont que quelques-uns des problèmes causés par les ouvrages de détournement des rivières". Hydro-Québec et Environnement Canada ont apporté leur contribution, ainsi qu'un juriste américain sur la nouvelle loi américaine de projets hydro-électriques.

De même, une séance entière (XV) a examiné la gestion de l'habitat du poisson, partageant la recherche et l'opinion de divers représentants de Pêches et Océans Canada. Enfin, les participants au dîner de gala ont été interpellés par M. Christian De Laet, président du Canadian Association of Future Studies, à propos des "perspectives sur les futurs besoins en eau" dans le monde. La pénurie de régions dépourvues d'eau et abandonnées à la sécheresse met en question l'inconscience de ceux qui, comme au Canada, ont le privilège d'avoir de l'eau en surabondance et en usent, en abusent inconsiderément. "Il faut remonter le courant et cesser de considérer l'eau comme un acquis; par conséquent, s'engager dans une action de solidarité avec ceux qui en manquent actuellement".

Une réappropriation collective

Les berges des rivières, troisième volet de la trilogie "la rivière - l'eau - les berges", reviennent comme un refrain d'un bout à l'autre du colloque: du troisième discours introductif par le Waterfront Center de Washington, aux préoccupations des diverses villes et provinces riveraines et/ou portuaires en passant par les abords des Grands Lacs avec le Centre des Grands Lacs qui est chargé de leur aménagement.

En effet, l'industrialisation et l'urbanisation du XIX^e et XX^e siècle ont accaparé les berges d'une manière fonctionnelle par des entreprises et des entrepôts ou des voies rapides de chemins de fer et d'autoroutes. La désaffectation a laissé des sites à l'abandon. En conséquence, deux principes justifient une réhabilitation des lieux: le droit égalitaire d'accessibilité de tous les citoyens aux rives qu'aucune propriété privée ne peut se permettre d'annexer et le droit de jouissance par tous de la rivière, de l'eau et des berges grâce à une pluralité d'occupations, de fonctions et d'activités.

De multiples exemples ont montré la co-existence possible d'entreprises en fonctionnement, de commerces, de restaurants et d'équipements socio-culturels ou récréatifs; d'anciens hangars sont réaffectés en

centres culturels ou même en logements. Des pistes piétonnes ou cyclables permettent un parcours continu le long des berges.

La séance XII a voulu préciser le rôle des divers acteurs impliqués dans la gestion collective, nécessairement concertée, de ces lieux et biens publics en faveur du "partage d'une ressource limitée": les citoyens d'abord comme aussi la "collaboration des secteurs publics et privés dans une mise en oeuvre efficace".

Une célébration festive

La pluri-fonctionnalité doit permettre le jeu, la convivialité et la fête. Celle-ci a pour but de célébrer les événements fondateurs et historiques de la communauté locale dont la solidarité, réaffirmée aujourd'hui collectivement, représente le gage de l'assurance d'un avenir meilleur.

En conséquence, la redécouverte du patrimoine naturel et historique de la rivière et des diverses occupations successives de ses berges représentent pour la communauté la base et le ciment de la conscience collective de son identité spécifique.

Les diverses villes représentées ont illustré leurs efforts de mise en valeur du patrimoine par la réaffectation et l'interprétation des lieux historiques; de plus, des programmes d'activités sportives, ludiques et festives d'hiver et d'été restituent à tous la jouissance de ces biens collectifs. La grandeur et la hauteur des espaces naturels et bâtis exigent des techniques spécifiques d'animation qui leur rendent une vie et un dynamisme qu'ils avaient perdus, notamment les remarquables et inédites "célébrations sur l'eau et les rivages du monde" de Mme Marilyn Wood de New York, par une explosion de lumière, de couleur et de son emportés dans le rythme endiablé de la danse, de la procession et du carnaval populaires. Ce qui nous ramène au caractère "sacré" de l'eau, dont la fête et la célébration expriment collectivement les mythes fondateurs, les démiurgies prométhéennes et les espérances d'un monde paradisiaque joyeux, ludique et convivial. †

Références

Le réseau de rivières du patrimoine canadien, Rapport annuel 85-86, Environnement Canada.

Les berges des rivières Gatineau et des Outaouais, concept d'aménagement - Ville de Gatineau, Commission de la Capitale Nationale, 1985.

Rivière St-Charles: contexte évolutif et potentiel de développement, 1987, Cahier d'études urbaines no 4, Ville de Québec.

Les fleuves, Le Courrier de l'Unesco, septembre 1983.

Les Actes du colloque "L'avenir de nos rivières", 8-11 juin 1987, Commission de la Capitale Nationale (à paraître) (35\$).